

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE – COSMETIQUE PARFUMERIE

CAHIER DES CHARGES ACADEMIQUE

Contrôle en Cours de Formation

Incluant la certification intermédiaire

CAP Esthétique, Cosmétique – Parfumerie

ORGANISATION DU CCF

Ce guide de mise en œuvre du CCF prend en compte la certification intermédiaire.

1 – Textes de référence :

- **Arrêté de création** du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie du 22 avril 2008
- **Arrêté de création** du Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie du 13 mai 2004
- Mémento du chef de centre de l'académie d'Orléans-Tours
- Principes et objectifs du CCF : BOEN n°44 du 19 novembre 1992 et n°2 du 27 mars 1997
- Création du diplôme intermédiaire BO 35 du 24/09/2009
- La formation sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel prévoit 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). La durée de la PFMP nécessaire pour l'évaluation de l'épreuve pratique en entreprise du CAP ECP (certification intermédiaire) est de 6 semaines, incluses dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel (*Art 6 – Arrêté du 10.02.2009*).
- L'ensemble de l'équipe pédagogique doit être associé à l'encadrement des périodes en entreprise (*Circulaire n°2000-095 du 26-6-2000 « Encadrement des périodes en entreprise – formations professionnelles de niveaux V et IV des lycées » - BOEN n°25 du 29 juin 2000*).
- L'organisation des PFMP fait l'objet d'une convention (*Note de service n°2008-176 du 24.12.2008 – BOEN n°2 du 8.01.2009*)
- La période en entreprise fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et l'établissement de formation (cf note de service N°2008–176 du 24.12.2008 – BOEN N°2 du 08.01.2009).

2 – Publics concernés :

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- **de la voie de l'apprentissage**, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

3 – Calendrier du CCF et information de l'IEN

Le CCF est intégré dans le processus de formation. Il est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement, dans le respect du règlement d'examen et du cadrage académique.

L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement du CCF, à disposition dans les établissements

- date(s)
- horaire(s)
- effectifs
- professionnels et professeurs/formateurs

4 – Information des candidats :

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, selon la pratique en œuvre dans les établissements.

- Scolaires : information écrite sur le carnet de correspondance et dans le cahier de textes de la classe ou convocation remise en mains propres (dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves)
- Formation continue GRETA : communication du calendrier au minimum 15 jours avant l'évaluation

5 – Absences :

Se conformer au « mémento du chef de centre »

6– Composition de la commission d'évaluation en Centre de formation

L'évaluation est faite par :

- le professeur / formateur du candidat pour la discipline évaluée
- un professionnel au moins, désigné par le chef d'établissement avec accord du CET

Le professionnel doit être associé à la mise en œuvre des séquences d'évaluation : élaboration des situations d'évaluation (contenu, indicateurs et critères d'évaluation), présence au cours de l'évaluation.

En cas d'absence du professionnel le jour de la situation d'évaluation, celle-ci se déroule.

Les évaluations ont lieu dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les notes attribuées par le professeur et le professionnel associé sont remises au chef d'établissement.

7 – Gestion des documents relatifs au CCF

Il est obligatoire de constituer pour tout candidat un dossier d'évaluation. Celui-ci comprend par candidat :

- les situations d'évaluation et les grilles de notation
- le tableau récapitulatif de proposition des notes (document 4)
- l'attestation de présence en PFMP (du livret de suivi de PFMP)
- l'attestation de formation à l'utilisation des appareils UV

Tous ces documents doivent être mis à disposition du jury de délibération.

A l'issue du jury, ils seront rassemblés et conservés dans l'établissement de formation jusqu'à la session suivante.

Rappel :

Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne doivent pas entrer dans le calcul de la moyenne trimestrielle.

En vue d'une harmonisation, la fiche récapitulative des notes devra être transmise à l'IEN SBSSA dès la fin des CCF.

8 – Absences en PFMP

Les périodes de PFMP font partie de la formation. Elles sont obligatoires et leur déroulement conditionne l'obtention du diplôme.

Toute absence doit être justifiée. Rattrapage selon possibilité.

L'avis de conformité est à adresser à l'IEN, par les établissements scolaires, avant le jury terminal.

FICHE RECAPITULATIVE PROPOSITION DE NOTES

		EPREUVES	MODE	COEF.	NOTE	NOTE COEFFICIENTEE SUR 20		
DIPLOME INTERMEDIAIRE CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	EP1 : Techniques esthétiques Pratique - Ecrite	En centre de formation	ECRITE PRATIQUE	5,25	/105	/20 (coef 7) Hors PSE Note arrondie au ½ point supérieur		
		En milieu professionnel	PRATIQUE	1,75	/35			
		PSE	ECRITE PRATIQUE (SST)	1	/20	/20 (coef 1) Note arrondie au ½ point supérieur		
	EP2 : Vente de produits et prestations de service	En centre de formation	ORALE	1,5	/30	/20 (coef 3) Note arrondie au ½ point supérieur		
		En milieu professionnel	ORALE	1,5	/30			
BAC PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	E1- Etude de situation professionnelle		ECRITE	4	/80	/20 (coef 3) Note arrondie au ½ point supérieur		
	E3- Epreuve pratique	U31 – Suivi de clientèle et animation.		ORALE	3	/60	/20 (coef 3) Note arrondie au ½ point supérieur	
		U32 – Soins esthétiques	1ère situation : Programme de soin ou démonstration de techniques		ECRITE ORALE	1	/20	/20 (coef 4) Note arrondie au ½ point supérieur
			Réalisation des techniques de soins		PRATIQUE	3	/60	
		U33 - Maquillages	Fiche conseil d’auto-maquillage		ECRITE	0.5	/10	/20 (coef 2) Note arrondie au ½ point supérieur
			Réalisation de techniques de maquillage		PRATIQUE	1.5	/30	

ORGANISATION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

	EPREUVES	MODE	Coef.	Lieu d'évaluation	Coeff. total
DIPLOME INTERMEDIAIRE CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	EP1 : Techniques esthétiques	Ecrité et Pratique	1,75	Milieu professionnel	8*
			5,25	Centre de formation	
		Ecrité	1	Centre de formation	
	EP2 : Vente de produits et prestations de service	Orale	1,5	Milieu professionnel	3
			1,5	Centre de formation	
EP3 : Sciences et arts appliqués à la profession	Ponctuelle écrite	4	Centre académique	4	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	E1- Etude de situation professionnelle	Écrité	4	Centre de formation	4
	E2- Organisation et gestion d'activités professionnelles	Ponctuelle écrite	2	Centre académique	2
	U31 – Suivi de clientèle, animation.	Orale	3	Centre de formation	3
	U32 – Soins esthétiques	1 ^{ère} situation : écrite ou orale	1	Centre de formation	4
		2 ^{ème} situation : pratique	3	Centre de formation	
	U33 - Maquillage	1 ^{ère} situation : écrite	0.5	Centre de formation	2
2 ^{ème} situation : pratique et orale		1.5	Centre de formation		

* Dont 1 pour la PSE.

**EPREUVES PROFESSIONNELLES
DU DIPLOME INTERMEDIAIRE
CAP ECP (Esthétique Cosmétique Parfumerie)**

1. **Tableau récapitulatif des compétences évaluées**

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	EP1	EP2
C1. S'informer	C1.1. rechercher l'information		X
	C1.2 interpréter l'information		X
	C1.3 sélectionner et traiter les informations	X	
	C1.4 recueillir des informations sur le client	X	
C2. Organiser	C 2.1 gérer les rendez-vous		X
	C 2.2 gérer le poste de travail	X	
	C 2.3 participer à la gestion des stocks	X	
	C 2.4 participer à la veille technique des appareils	X	
	C 2.5 gérer les encaissements		X
C3. Réaliser	C 3.1 exécuter les techniques de soins esthétiques	X	
	C 3.2 exécuter les techniques de maquillage	X	
	C 3.3 mettre en valeur les produits et/ou les prestations de services		X
	C 3.4 participer au suivi de la clientèle		X
	C3.5 vendre des produits et/ou des prestations de services		X
C4. Communiquer	C4.1. accueillir, recevoir, transmettre un message		X
	C4.2.s'intégrer dans une équipe de travail		X

2. Présentation des épreuves professionnelles

EP1 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	Coefficient 7 (hors PSE)
OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : Vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ces attitudes professionnelles dans les situations de techniques esthétiques.	

FORMATION UV	Attestation présentée avant la dernière séquence d'évaluation. L'absence d'attestation entraîne la note 0 à cette épreuve qui se déroule normalement.
-------------------------	---

MODELE	<p><i>Épreuve pratique</i> : Modèle répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation.</p> <p><i>Épreuve écrite</i> (fiche diagnostic conseil) : Modèle majeur choisi par la commission d'évaluation.</p>
---------------	--

OU ?	En milieu professionnel	OU ?	En centre de formation
QUOI ?	<p>C13 : Sélectionner et traiter les informations. C14 : Recueillir les informations que le client. C22 : Gérer le poste de travail. C23 : Participer à la gestion des stocks. C24 : Participer à la veille technique des appareils. C31 : Exécuter les techniques esthétiques d'épilation et de manucurie.</p> <p>Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.</p>	QUOI ?	<p>C13 : Sélectionner et traiter les informations. C14 : Recueillir les informations que le client. C22 : Gérer le poste de travail. C23 : Participer à la gestion des stocks. C24 : Participer à la veille technique des appareils. C31 : Exécuter les techniques esthétiques de soins visage, de beauté des pieds et réaliser la fiche diagnostic conseil. C32 : Exécuter les techniques de maquillage visage et ongles.</p> <p>Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.</p>
QUAND ?	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, tout au long de la PFMP.	QUAND ?	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.
COMMENT ?	Epreuve pratique.	COMMENT ?	Epreuve écrite et pratique de 3H30. La situation d'évaluation professionnelle peut-être décomposée en séquences.
AVEC QUOI ?	Grilles d'évaluation académique.	AVEC QUOI ?	Grilles d'évaluation académique.
QUI ?	Evaluation par le tuteur. Proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.	QUI ?	Les enseignants élaborent les supports d'évaluation et le modèle de fiche diagnostic conseil. Un professionnel est toujours associé à un moment du parcours d'évaluation.
COMBIEN ?	Coefficient 1,75 Note sur 35	COMBIEN ?	Coefficient 5,25 Note sur 105

EP1 Techniques professionnelle
Coefficient 7 (hors PSE)
Note sur 140

EP2 VENTE DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Coefficient 3

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : Vérifier le niveau de compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de conseils et de vente.

En l'absence du dossier professionnel ou des attestations de formation en milieu professionnel, le candidat est informé que la note zéro lui est attribuée.

OU ?

En milieu professionnel

QUOI ?

C11 : Rechercher l'information.
C12 : Interpréter l'information.
C21 : Gérer les rendez-vous.
C25 : Gérer les encaissements.
C33 : Mettre en valeur les produits et/ou les prestations de services.
C34 : Participer au suivi de la clientèle.
C35 : Vendre des produits et/ ou des prestations de services.
C41 : Accueillir, recevoir et transmettre un message.
C42 : S'intégrer dans une équipe de travail.

Et les savoirs associés liés à la vente (S5) et au milieu professionnel (S6).

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, tout au long de la PFMP.

COMMENT ?

Epreuve orale.

AVEC QUOI ?

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?

Evaluation par le tuteur.
Proposition de note établie conjointement par le tuteur et d'un enseignement chargé de cette discipline.

COMBIEN ?

Coefficient 1,5
Note sur 30

OU ?

En centre de formation

QUOI ?

A partir d'un dossier élaboré par le candidat.

C11 : Rechercher l'information.
C12 : Interpréter l'information.
C33 : Mettre en valeur les produits et/ou les prestations de services.
C34 : Participer au suivi de la clientèle.
C35 : Vendre des produits et/ ou des prestations de services.

Et les savoirs associés liés à la vente (S5) et au milieu professionnel (S6).

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve orale.
Entretien de 20 minutes maximum relatif au dossier professionnel et aux savoirs associés liés à la vente et à la connaissance du milieu professionnel (la commission prépare et pose des questions).

AVEC QUOI ?

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?

Evaluation par un professionnel et un enseignant chargé de cette discipline.

COMBIEN ?

Coefficient 1,5
Note sur 30

EP2 Vente de produits et de prestations de services

Coefficient 3

Note sur 60

3. Synthèse des épreuves professionnelles

	Coefficient global	Lieu d'évaluation	Coefficient attribué	Epreuves	Forme	Barème	Coefficient attribué	Durée
EP1 (Hors PSE)	7	Milieu professionnel	1.75	Epilation	Pratique	20	1	Sur toute la durée de la PFMP.
				Manucurie	Pratique	5	0.25	
				Attitudes professionnelles	Pratique	10	0.5	
		Centre de formation	5.25	Fiche diagnostic/conseils	Ecrite	20	1	3H30 maximum
				Beauté des pieds	Pratique	10	0.5	
				Maquillage	Pratique	20	1	
				Soins esthétiques du visage	Pratique	55	2.75	
EP2	3	Milieu professionnel	1.5	Prestations de vente	Orale	25	1.25	Sur toute la durée de la PFMP.
				Attitudes professionnelles	Orale	5	0.25	
		Centre de formation	1.5	Entretien	Orale	30	1.5	20 minutes maximum.

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES
CERTIFICATION TERMINALE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESC (Esthétique Cosmétique Parfumerie)

1. **Tableau récapitulatif des compétences évaluées**

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	E1	U31	U32	U33
C1. S'informer	C1.1 rechercher l'information				
	C1.2 transmettre des informations		X		
	C1.3 accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation		X		
	C1.4 identifier les besoins du (de la) client(e).		X		
C2. Organiser Gérer	C 2.1 gérer les produits et les équipements				
	C 2.2 planifier les activités				
	C 2.3 animer et encadrer le personnel				
	C 2.4 assurer le suivi de la clientèle				
	C 2.5 participer à la gestion de l'entreprise				
C3. Concevoir et mettre en œuvre	C 3.1 conseiller et vendre des service et des produits		X		
	C 3.2 concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques.			X	
	C 3.3 concevoir et réaliser des maquillages				X
	C 3.4 mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques et de soins esthétiques		X		
C4. Contrôler Evaluer	C4.1. apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques			X	
	C4.2. évaluer la satisfaction de la clientèle		X		
	C4.3 évaluer le travail du personnel				
	C4.4 mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation.		X		

2. Présentation des épreuves professionnelles

U31 SUIVI DE CLIENTELE ET ANIMATION

Coefficient 3

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : Evaluer les compétences mises en œuvre durant les périodes de formation en entreprise sur les activités : d'accueil, de suivi de clientèle, de conseil, de vente et de promotion de soins et de produits cosmétiques.

En l'absence du dossier professionnel ou des attestations de formation en milieu professionnel, le candidat est informé que la note zéro lui est attribuée.

OU ?

En centre de formation

QUOI ?

A partir d'un dossier élaboré par le candidat

C12 : Transmettre les informations
C13 : Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation.
C14 : Identifier les besoins du (de la) client(e).
C31 : Conseiller et vendre les services et les produits.
C34 : Mettre en place et animer des actions de promotions de produits cosmétiques et soins esthétiques.
C42 : Evaluer la satisfaction de la clientèle.
C44 : Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation.

Et les savoirs associés du domaine général et culturel, et du domaine professionnel.

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve orale.
Entretien de 45 minutes maximum relatif au dossier professionnel de 40 pages maximum et aux savoirs associés liés à la vente et à la connaissance du milieu professionnel (la commission prépare et pose des questions).

**AVEC
QUOI ?**

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?

Evaluation par un professionnel et un enseignant chargé de cette discipline.

COMBIEN ?

Coefficient 3
Note sur 60

E31 SUIVI DE CLIENTELE ET ANIMATION

Coefficient 3

Note sur 60

U32 SOINS ESTHETIQUES**Coefficient 4**

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : Permet d'évaluer les compétences relatives aux activités de réalisation des techniques esthétiques, exécution de soins esthétiques et démonstrations de techniques esthétiques.

MODELE

Épreuve pratique : Modèle répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation.

Épreuve écrite (fiche diagnostic conseil) : Modèle majeur choisi par la commission d'évaluation.

1^{ère} situation :**Réalisation d'un programme de soin 1A****OU****D'une démonstration de techniques 1B****OU ?****En centre de formation****QUOI ?**

C32 : Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques.
C41 : Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques.

Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve écrite ou orale de 45 minutes maximum.

**AVEC
QUOI ?**

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?

Les enseignants élaborent les supports d'évaluation.
Un professionnel est toujours associé à un moment du parcours d'évaluation.

COMBIEN ?

Coefficient 1
Note sur 20

2^{ème} situation :**Réalisation de soins esthétiques corps, visage et une****autre technique****OU ?****En centre de formation****QUOI ?**

C32 : Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques.
C41 : Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques.

Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve pratique de 2H30 maximum.

**AVEC
QUOI ?**

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?

Les enseignants élaborent les supports d'évaluation.
Un professionnel est toujours associé à un moment du parcours d'évaluation.

COMBIEN ?

Coefficient 3
Note sur 60

E3 ÉPREUVE PRATIQUE sous épreuve U32 SOINS ESTHETIQUES**Coefficient 4****Note sur 80**

U33 MAQUILLAGE**Coefficient 2**

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE : Evaluer les compétences relatives à la rédaction d'une fiche d'auto maquillage et aux activités de réalisation et de démonstration.

MODELE

Épreuve pratique : Modèle répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation choisi par la commission d'évaluation.
Épreuve écrite (fiche diagnostic conseil) : Modèle majeur choisi par la commission d'évaluation.

1^{ère} situation :**Réalisation d'une fiche d'auto maquillage et de conseil****OU ?****En centre de formation****QUOI ?**

C33 : Concevoir et réaliser des maquillages.

Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve écrite.

**AVEC
QUOI ?**

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?Epreuve écrite de 45 minutes.
Un professeur d'Arts Appliqués peut-être associé.**COMBIEN ?**Coefficient 0,5
Note sur 10**2^{ème} situation :****Réalisation d'un maquillage du visage et des ongles
Explication ou démonstration d'une technique de maquillage ou d'auto maquillage du visage et des ongles****OU ?****En centre de formation****QUOI ?**

C33 : Concevoir et réaliser des maquillages.

Et les savoirs associés liés à la pratique en milieu professionnel.

QUAND ?

Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.

COMMENT ?

Epreuve pratique et orale de 2H maximum.

**AVEC
QUOI ?**

Grilles d'évaluation académique.

QUI ?Les enseignants élaborent les supports d'évaluation et le modèle de fiche d'auto maquillage.
Un professionnel est toujours associé à un moment du parcours d'évaluation.
Un professeur d'Arts Appliqués peut-être associé.**COMBIEN ?**Coefficient 1,5
Note sur 30**E3 ÉPREUVE PRATIQUE sous épreuve U33 Maquillage****Coefficient 2****Note sur 40**

3. Synthèse des épreuves professionnelles

	Coefficient global	Lieu d'évaluation	EPREUVE		FORME	BAREME	Coefficient attribué	Durée	
U31	3	Centre de formation	Suivi de clientèle animation		Orale	60	3	45 minutes (dont 15 minutes de présentation et 30 minutes d'entretien)	
U32	4		Soins esthétiques	1 ^{ère} situation programme de soins esthétiques OU démonstration de techniques		Ecrite ou orale	20	1	45 minutes maximum
				2 ^{ème} situation réalisation de soins esthétiques		Pratique	60	3	2 h 30 maximum
U33	2		Maquillage	1 ^{ère} situation fiche d'auto maquillage		Ecrite	10	0.5	45 minutes maximum
				2 ^{ème} situation maquillage visage, ongles et explication OU démonstration		Pratique et orale	30	1.5	2 h maximum

ANNEXES A

GRILLES D'ÉVALUATION

DIPLOME INTERMEDIAIRE

**CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE
PARFUMERIE**

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Annexe EP1-PFMP

EPREUVE EP1 : TECHNIQUES ESTHETIQUES (Coefficient 7)

SITUATION D'ÉVALUATION EN ENTREPRISE

Grille d'Évaluation en Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Entreprise :		
Candidat	Session	
Nom Prénom :	Date de l'évaluation	

COMPETENCES EVALUEES	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS				NOTE ET BAREME
		Pas satisfaisant	Moyennement satisfaisant	satisfaisant	Très satisfaisant	
Participer à la gestion des stocks	Détecter, signaler les ruptures, les surstocks					/ 1
	Réceptionner et vérifier la conformité d'une livraison					
	Etiqueter et ranger les produits					
	Mettre à jour les fiches de stock					
TECHNIQUES D'EPILATION : 1 - Epilation d'une zone du corps : membres supérieurs, membres inférieurs, aisselles, « maillot » féminin (« maillot » intégral exclu)	Respect du confort du (de la) client(e)					/ 14
	Utilisation correcte des produits, des instruments et appareils					
	Précision et habileté du geste					
	Durée d'exécution adaptée					
	Résultat net					
2 - Epilation du visage : lèvres, menton, sourcils	Habileté du geste					/ 3
	Résultat net et esthétique					
TECHNIQUES DE MANUCURIE : En utilisant des produits, des instruments et mettant en œuvre des techniques de modelage	Respect du confort du (de la) client(e)					/ 5
	Précision et habileté du geste					
	Enchaînement logique des opérations					
	Utilisation rationnelle des produits et des instruments					
	Netteté du résultat					
	Durée d'exécution adaptée					
	<i>modelage</i> : intensité adaptée et régularité du rythme					
Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie					/ 2	
TOTAL					/25	
Attitudes professionnelles	Présentation adaptée à l'entreprise					/10
	Vocabulaire adapté à la clientèle					
	Respect de la discrétion professionnelle					
	Ponctualité, assiduité					
	Intégration dans l'équipe					
	Efficacité					
	Attention portée à la cliente					
TOTAL					/10	
PROPOSITION DE NOTE					/35	

Appréciation générale du tuteur sur ces évaluations :

Date :

Nom et signature du professionnel

Nom et signature du Professeur

NOM- Prénom du candidat :

Etablissement :

Session : 20

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie - EPREUVE EP1 : TECHNIQUES ESTHETIQUES

Coefficient 7

COMPETENCES EVALUEES	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS				NOTE ET BAREME
		TI	I	S	TS	
Recueillir des informations sur le client Sélectionner et traiter les informations	Fiche diagnostic conseils : Repérage pertinent des caractéristiques du modèle Conseils adaptés au modèle Fiche complétée sans oubli et exploitable					/ 20
Exécuter des techniques de soins esthétiques du visage et du décolleté	Démaquillage : Utilisation rationnelle des produits, du matériel Habilité du geste, rapidité d'exécution Enchaînement logique des opérations Netteté de la peau					/ 6
	Maîtrise des techniques utilisant des produits : Choix et utilisation rationnelle des produits, des instruments Habilité du geste, durée d'exécution adaptée au soin Enchaînement logique des opérations Respect de l'anatomie					/ 16
	Maîtrise des techniques de modelage : Choix des techniques adaptées à la situation proposée Intensité adaptée aux techniques et régularité du rythme Respect de l'anatomie et de la physiologie Habilité du geste, durée d'exécution adaptée Enchaînement logique des opérations					/ 15
Participer à la veille technique des appareils	Maîtrise des techniques utilisant des appareils : Utilisation rationnelle des appareils Habilité du geste, durée d'exécution adaptée au soin Enchaînement logique des opérations Respect de l'anatomie					/ 12
Gérer le poste de travail	Respect du confort du modèle Respect des règles d'hygiène et d'ergonomie et d'économie Remise en état du poste de travail					/ 6
Exécuter des techniques de soins esthétiques de beauté des pieds	Maîtrise des techniques utilisant des instruments et des produits : Netteté du démaquillage Utilisation rationnelle des instruments et produits Habilité du geste, durée d'exécution adaptée au soin Enchaînement logique des opérations					/ 4
	Maîtrise des techniques de modelage et gommage ou masque : Choix des techniques adaptées à la situation proposée Intensité adaptée aux techniques et régularité du rythme Habilité du geste, durée d'exécution adaptée Enchaînement logique des opérations					/ 5
Gérer le poste de travail	Respect du confort du modèle Respect des règles d'hygiène et d'ergonomie et d'économie					/ 1
Exécuter des techniques de maquillage	Enchaînement logique des étapes Durée d'exécution adaptée à la situation proposée					/ 2
	Adéquation du maquillage à la situation proposée Mise en valeur du visage et des ongles Qualité de l'exécution et résultat esthétique					/ 17
Gérer le poste de travail	Position adaptée du modèle Respect des règles d'hygiène et d'ergonomie et d'économie					/ 1
PROPOSITION DE NOTE						/105

TI (très insuffisant), I (insuffisant), S (satisfaisant), TS (très satisfaisant)

Appréciation générale :

Date :
d'évaluation

Noms et signatures des membres de la commission

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

EPREUVE EP2 : Vente de produits et prestation de services

SITUATION D'ÉVALUATION EN ENTREPRISE - GRILLE RÉCAPITULATIVE
Évaluation en contrôle en cours de formation (CCF)

Entreprise :		
Candidat Nom Prénom :	Session	
	Date de l'évaluation	

PFMP N°				
Du :				
Au :				
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	TI	I	S	TS
Gérer les rendez vous				
Accueillir le client				
Recevoir transmettre un message				
Rechercher les besoins				
Mettre en valeur les produits, les prestations correspondant aux besoins du client				
Démontrer et argumenter				
Conclure la vente et fidéliser le client				
Gérer les encaissements				
TOTAL	/ 25			

ATTITUDES PROFESSIONNELLES	TI	I	S	TS
Présentation adaptée à l'entreprise				
Vocabulaire adapté au client				
Ponctualité, assiduité				
Intégration dans l'équipe				
Implication dans son travail, prise d'initiatives et application les consignes				
Attention portée au client				
TOTAL	/ 5			

TI (très insuffisant), I (insuffisant), S (satisfaisant), TS (très satisfaisant)

PROPOSITION DE NOTE GLOBALE	/ 30
------------------------------------	-------------

Nom du tuteur :

Nom du professeur :

Signature :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Cachet du centre de formation

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie



EPREUVE EP2 : Vente de produits et prestation de services

SITUATION D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION

Évaluation en contrôle en cours de formation (CCF)

Centre de formation :		
Candidat Nom Prénom :	Session	
	Date de l'évaluation	

Présentation de la fiche Positionnement de l'entreprise	TI ⁽¹⁾	I	S	TS
Présentation du point de vente				
Atout du point de vente				
Politique commerciale				
Techniques de merchandising mises en œuvre				
Connaissance du milieu professionnel (S6)				
TOTAL	/ 15			

Présentation de la fiche produit et prestation de services	TI ⁽¹⁾	I	S	TS
Connaissance du produit, du service				
Aptitude à déterminer les besoins				
Aptitude à argumenter, à mettre en valeur le produit, la prestation, à répondre aux objections				
Connaître les circuits de distribution des produits, la typologie clientèle, les phases de l'acte de vente (S5)				
Utilisation du vocabulaire professionnel				
TOTAL	/ 15			

(1) TI = très insuffisant ; I = insuffisant ; S = satisfaisant ; TS = très satisfaisant

PROPOSITION DE NOTE (ne pas arrondir)	/30
--	------------

Observations (Justification obligatoire d'une note inférieure à 15/30)	Nom des évaluateurs	Signatures

ANNEXES B

GRILLES D'ÉVALUATION

DIPLOME TERMINAL

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Cachet du centre d'examen :

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE-PARFUMERIE

SOUS EPREUVE A3 (U 31) : SUIVI DE CLIENTELE ET ANIMATION

Epreuve orale – 45 minutes – coefficient 3

Nom et prénom du candidat :

Session :

Date :

Horaire :

PREMIERE PARTIE : COMPETENCES EVALUEES EN ENTREPRISE

	TS* 5	S* 3 à 4	I* 1 à 2	TI* 0
C12 Transmettre des informations et rendre compte d'une façon professionnelle, respecter les limites de compétences				
C13 Accueillir le(la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation : accueil de la clientèle, suivi du client au cours de la prestation, suivi de la clientèle				
C14 Identifier les besoins du (de la) client(e) : identification des attentes, des motivations et des besoins du (de la) client(e)				
C31 Conseiller et vendre les services et les produits : vente des produits cosmétiques et de parfumerie, des services, des soins esthétiques ; conseils pour la mise en valeur de la personne				
C34 Mettre en place et animer des actions de promotions de produits cosmétiques et de soins esthétiques : lancement de nouveaux produits, services et matériels, animation de lieux de vente ou de journées de promotion				
C42 Evaluer la satisfaction de la clientèle : repérage des causes de satisfaction et de non satisfaction à partir d'indicateurs pertinents, proposition de solutions adaptées				
C44 Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation : présentation argumentée des indicateurs d'impact, analyse rigoureuse et objective des données, comparaison méthodique des résultats (attendus/obtenus), proposition argumentée et réaliste				

DEUXIEME PARTIE : EVALUATION DE LA COMMUNICATION ORALE

	TS* 2,5	S* 1,5 à 2	I* 0,5 à 1	TI* 0
Présentation orale du dossier (15 minutes) :				
<ul style="list-style-type: none"> • Expression : précise, structurée et correcte, cohérence du contenu • Ton : rythme, lisibilité, audibilité • Indépendance par rapport aux notes • Capacité de synthèse 				
Entretien avec le jury (30 minutes) :				
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'écoute : prise en compte des questions et remarques du jury • Pertinence des réponses • Utilisation d'un vocabulaire adapté : vocabulaire professionnel • Qualité de la communication : présence, vivacité, réactivité • Qualités comportementales : tenue, attitude, politesse 				

* TS = très satisfaisant, * S = satisfaisant, * I = insuffisant, * TI très insuffisant

TOTAL

/ 60 points

Commission d'évaluation :		NOTE : /60 Points entiers ou demi-point
Professeur(s) : qualité(s)	signature(s) :	
Professionnel :	signature :	

Appréciation globale et/ou observations particulières :



**BCP Esthétique Cosmétique
Parfumerie**

**E32 : SOINS ESTHETIQUES
Combinaison : 1A+2**

Durée : 03H30, coefficient : 4

SESSION 20 . .

Date :

Nom / Prénom.....

Classe :

Elaborer un programme de soins esthétiques (annexe 1)	COMPETENCES /INDICATEURS D'EVALUATION	TI	I	S	TS	NOTE	
		C 32 Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques					
	• Choix pertinent des soins esthétiques adapté au contexte professionnel						
	• Programmation cohérente des soins						
	• Justification des choix des produits et des matériels						
	• Justifications des techniques						
	C 41 Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques						
	• Proposition adaptée à la demande de la clientèle						
						/20	
Réaliser des techniques de soins esthétiques	C 32 Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques						
	• <i>Installation rationnelle du poste de travail tout au long de l'épreuve</i>						
	• <i>Organisation dans le temps</i>						
	• <i>Respect des durées des étapes</i>						
	• <i>Enchaînement logique des différentes phases</i>						
							/7
	Maîtrise des techniques soins du corps						
	• <i>Choix des produits et des matériels</i>						
	• <i>Maîtrise des techniques : gestuelle et utilisation d'appareil(s)</i>						
							/28
	Maîtrise de la technique spécifique visage et cou						
	• <i>Choix des produits et des matériels</i>						
	• <i>Maîtrise de l'utilisation des appareils</i>						
	• <i>Maîtrise gestuelle</i>						
							/10
Maîtrise d'une autre technique de soin esthétique							
• <i>Choix des produits et des matériels</i>							
• <i>Maîtrise de la technique (gestuelle et/ou utilisation d'appareil(s))</i>							
• <i>Qualité du résultat</i>							
						/10	
Conditions de réalisation							
4. <i>Respect des conditions d'hygiène tout au long de l'épreuve</i>							
5. <i>Respect des conditions de sécurité tout au long de l'épreuve*</i>							
6. <i>Respect des conditions d'ergonomie tout au long de l'épreuve</i>							
7. Respect des règles d'économie tout au long de l'épreuve							
8. <i>Respect du confort du modèle</i>							
						/5	
	Justification des pénalités le cas échéant et/ou note < 10						
	TOTAL SUR 80 POINTS						
	TOTAL sur 20 points (note arrondie au ½ point supérieur)						

Noms des membres de la commission d'évaluation et signatures :

-Enseignant :

-Professionnelle (s) :



**BCP Esthétique Cosmétique
Parfumerie**

**E32 : SOINS ESTHETIQUES
Combinaison : 1B+2**

Durée : 03H30, coefficient : 4

SESSION 20 . .

Date :

Nom/ Prénom.....

Classe :

	COMPETENCES /INDICATEURS D'EVALUATION	TI	I	S	TS	NOTE	
	Réaliser une démonstration de techniques de soins esthétiques	C 32 Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques					
• Etapes et gestes enchainés et cohérents							
• Démonstration structurée et séquencée							
• Maîtrise gestuelle adaptée à la démonstration							
• Explications des techniques pertinentes							
• Qualité de la communication : style, attitude....							
C 41 Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques							
• Présentation argumentée (indicateurs d'efficacité repérés, ciblés, cernés..)							
						/20	
Réaliser des techniques de soins esthétiques	C 32 Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques						
	• <i>Installation rationnelle du poste de travail tout au long de l'épreuve</i>						
	• <i>Organisation dans le temps</i>						
	• <i>Respect des durées des étapes</i>						
	• <i>Enchaînement logique des différentes phases</i>						
							/7
	Maîtrise des techniques : soins du corps						
	• <i>Choix des produits et des matériels</i>						
	• <i>Maîtrise des techniques : gestuelle et utilisation d'appareil(s)</i>						
							/28
	Maîtrise de la technique spécifique visage et cou						
	• <i>Choix des produits et des matériels</i>						
	• <i>Maîtrise de l'utilisation des appareils</i>						
	• <i>Maîtrise gestuelle</i>						
							/10
	Maîtrise d'une autre technique de soin esthétique						
	• <i>Choix des produits et des matériels</i>						
• <i>Maîtrise de la technique (gestuelle et/ou utilisation d'appareil(s))</i>							
• <i>Qualité du résultat</i>							
						/10	
Conditions de réalisation							
• <i>Respect des conditions d'hygiène tout au long de l'épreuve*</i>							
• <i>Respect des conditions de sécurité tout au long de l'épreuve*</i>							
• <i>Respect des conditions d'ergonomie tout au long de l'épreuve</i>							
• Respect des règles d'économie tout au long de l'épreuve							
• <i>Respect du confort du modèle *</i>							
						/5	
Justification des pénalités le cas échéant et/ou note < 10							
TOTAL SUR 80 POINTS							
TOTAL sur 20 points (note arrondie au ½ point supérieur)							

*une seule erreur entraine TI

Noms des membres de la commission d'évaluation et signatures :

-Enseignant :

-Professionnelle (s) :



BCP Esthétique Cosmétique Parfumerie

E33 : MAQUILLAGES

Durée : 2h45, coefficient : 2

SESSION 20 . .

Date :

Nom / Prénom.....

Classe :.....

C33 CONCEVOIR ET RZALISER DES MAQUILLAGES	INDICATEURS D'EVALUATION	TI	I	S	TS	NOTE
	<u>Projet auto-maquillage</u>					
Projet adapté : <ul style="list-style-type: none"> à l'auto maquillage (<i>crédibilité, mise en œuvre possible par le modèle</i>) au modèle <i>morphologie, carnation peau, couleur cheveux, yeux, style modèle...</i>) Netteté, propreté du projet Justification des choix, conseils -choix des produits -choix des techniques -conseils adaptés au modèle						/10
Maquillages						
<ul style="list-style-type: none"> organisation temporelle respect des règles d'ergonomie respect des règles d'économie respect des règles d'hygiène* 						/2
Visage						
<ul style="list-style-type: none"> maquillage adapté à la demande maquillage adapté au modèle enchaînement logique des étapes du maquillage résultat esthétique résultat créatif et/ou original 						/14
Ongles						
<ul style="list-style-type: none"> maquillage adapté à la demande technique de pose de vernis ou de laque...maîtrisée résultat net 						/8
Explication ou démonstration d'une technique						
Explication						
<ul style="list-style-type: none"> réponses adaptées argumentation pertinente style correct 						
Démonstration						
9. enchaînement cohérent des étapes 10. commentaires pertinents 11. style correct						/6
Justification des pénalités le cas échéant et/ou note < 10						
TOTAL SUR 40 POINTS						
TOTAL sur 20 points (note arrondie au ½ point supérieur)						

*pour une seule erreur au cours de l'épreuve : 0pt/2

Noms des membres de la commission d'évaluation et signatures :

-Enseignant :

-Professionnelle (s) :

